

Article 31 du Règlement

caux, d'équipement pour les urgences et de la recherche sur la fibrose kystique.

Comptant 17 000 membres, hommes et femmes, répartis dans quelque 1 000 clubs, l'organisation a recueilli l'an dernier 23 millions de dollars destinés aux services communautaires. En outre, depuis 25 ans, l'organisation prête son concours à la lutte contre la fibrose kystique et a recueilli plus de 15 millions de dollars pour la recherche sur cette maladie. La découverte récente du gène de la fibrose kystique a été rendue possible par l'aide des Kinsmen.

En ma qualité d'ancien président de l'organisation, j'ai l'honneur de lui rendre hommage à l'occasion de son 70^e anniversaire et de lui offrir mes meilleurs voeux de succès pour l'avenir.

Des voix: Bravo!

* * *

LES COOPÉRATIVES D'HABITATION

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, les programmes de coopératives d'habitation viennent en aide aux Canadiens dont les besoins sont les plus criants: les désavantagés, les handicapés, les personnes âgées et celles à revenu faible et moyen qui sont éprouvées par la crise du logement.

Le gouvernement actuel a réduit maintes fois les programmes fédéraux de coopératives d'habitation. Le budget d'avril de l'an dernier a amputé le financement fédéral des coopératives de 25 p. 100.

Le gouvernement conservateur a renié la promesse qu'il avait faite de fournir chaque année 5 000 logements coopératifs. Seulement 1 700 de ces logements ont été construits en 1989. Dans chaque province, les listes de noms de ceux qui attendent des logements coopératifs sont interminables. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a entrepris une étude complète du programme fédéral des coopératives d'habitation.

Le ministre chargé de l'Habitation ne doit pas effectuer d'autres compressions avant d'avoir vu les résultats de cette étude. Le budget qui va être déposé ne doit pas restreindre encore plus le programme. Les Canadiens attendent depuis longtemps une solution cohérente et durable à la crise du logement au Canada. Les coopératives répondent aux besoins réels de Canadiens en quête d'un logement.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, hier, des représentants du conseil de Canso ont dit, selon la presse, que les habitants de leur ville et

d'autres localités devraient lutter ensemble pour leur survie.

Aujourd'hui, le ministre des Finances prépare un discours qui sèmera probablement plus de consternation encore dans les petites municipalités. Les impôts augmenteront probablement. La TPS sera bientôt mise en vigueur, malgré des protestations massives, et il est probable que le prix d'un bon nombre de produits sera également majoré. On nous a prévenus: ce budget sera rigoureux.

Des villes à industrie unique d'un peu partout au Canada et de petites localités comme Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard, font face à un avenir inquiétant. À Kimberley, en Colombie-Britannique, on a dit à 800 mineurs qu'ils perdront leur emploi. À Virginiatown, petite localité du nord de l'Ontario, plus de 300 travailleurs ont perdu leur emploi sans préavis; la seule industrie de la ville a déclaré faillite. Maintenant, la seule banque qu'il reste dans cette localité veut fermer ses portes. À un moment donné, pendant le premier semestre de l'année prochaine, 1 600 employés de la Rio Algom Limited perdront leur emploi à cause de la fermeture de deux mines.

Le gouvernement ne voit pas ce qui se passe dans notre pays. Il est temps qu'il se réveille et écoute la population des petites villes du Canada. Il est peut-être temps que le ministre des Finances mette ses chaussures de course et parcoure le pays pour voir ce qui se passe réellement. Il est manifestement resté trop longtemps à Ottawa et ne connaît pas les besoins réels du pays.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, l'industrie forestière est une ressource importante en Abitibi, et c'est avec enthousiasme que j'ai accueilli l'annonce du ministre de l'Expansion industrielle régionale concernant le nouveau programme à l'intention du secteur forestier.

En effet, ce programme, qui est subventionné en vertu des fonds affectés aux campagnes sectorielles de l'ISTC, prévoit l'octroi de fonds aux industries forestières canadiennes de plus de 30 millions de dollars répartis en deux grands volets: l'un de 18 millions de dollars pour la composante recherche, développement et innovation, s'étalant sur trois ans, et l'autre de 12,2 millions de dollars pour le développement et la diversification du marché.

Monsieur le Président, merci au ministre responsable de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie ainsi qu'au ministre d'État (Forêts) qui ont compris les besoins de